

Bulletin d'inscription au
Congrès annuel de la Société Française de Toxicologie
Évolutions, Innovations et Nouvelles Tendances en Toxicologie
Les 14 et 15 novembre 2024 au Centre des Congrès de Lyon

Nom :

Prénom :

Courriel :

Nom et adresse postale de la société :

Qualité	Montant de l'inscription La SFT n'étant pas assujettie à la TVA [article 293 B du CGI], les tarifs indiqués sont NETS (TTC).
<input type="checkbox"/> Adhérent SFT (soirée du congrès incluse) (à jour de cotisation)	350,00 €
<input type="checkbox"/> Non-adhérent SFT (soirée du congrès incluse)	470,00 €
<input type="checkbox"/> Retraité (soirée du congrès incluse)	150,00 €
<input type="checkbox"/> Étudiant (soirée du congrès non incluse) (sur présentation d'un certificat de scolarité 2024-25)	80,00 €
<input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi (soirée du congrès non incluse) (sur présentation d'un avis de situation récent)	80,00 €
<input type="checkbox"/> Soirée du congrès (également ouverte aux personnes n'ayant pas la possibilité de participer au congrès)	50,00 €
Montant total,..... € TTC

Conditions d'annulation/remboursement des frais d'inscription :

- annulation reçue avant le 14/10/2024* : remboursement de 90 %.
- annulation reçue entre le 14/10/2024* et le 04/11/2024* : remboursement de 50 %.
- annulation reçue après le 04/11/2024* : aucun remboursement.

* Le cachet de la Poste ou la date d'envoi du courriel faisant foi.

Les frais d'inscription comprennent :

- le recueil du congrès (programme, résumés des conférences, résumés des posters, liste des participants) au format pdf,
- l'accès aux présentations des posters et aux deux journées de conférences (inscription pour une seule journée impossible),
- les pauses café et les deux déjeuners sur le lieu de la conférence,
- la soirée du congrès (sauf pour les étudiants et les demandeurs d'emploi qui ont la possibilité de réserver séparément).

Je présenterai un poster (date limite de soumission du résumé du poster fixée au 15/10/2024)

J'accepte que mon nom et mon adresse e-mail figurent dans la liste des participants publiée dans le recueil du congrès et que les sponsors en prennent connaissance.

Règlement par chèque

virement